



ECOLE LOUIS FAUCON - 26460 BOURDEAUX - SIRET798 076 683 00019

## **VIDE GRENIER du samedi 17 mai 2025**

LA TIRELIRE, APE de l'École de Bourdeaux

Madame, Monsieur,

L'association des parents d'élèves La Tirelire organise un VIDE GRENIER qui, comme chaque année, se tiendra au **Parc de la Recluse – ou parc des médecins**.

**Réservation d'un emplacement** : par téléphone au 06 12 82 83 77 ou par mail à [latirelire.asso@gmail.com](mailto:latirelire.asso@gmail.com) ou directement sur place le jour de la manifestation dans la limite des places disponibles.

### **Règlementation du vide grenier**

**Article 1** : Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription et sont validés uniquement après règlement sur place.

**Article 2** : Chaque exposant doit présenter son récépissé de réservation pour obtenir un emplacement.

**Article 3** : Toute installation hors des emplacements attribués est interdite. Les trottoirs doivent rester dégagés pour faciliter la circulation des habitants.

**Article 4** : Les places réservées non occupées à 9h seront réattribuées.

**Article 5** : Une fois installé, le véhicule de l'exposant doit être garé dans un parking prévu à cet effet.

**Article 6** : Les exposants doivent respecter l'aménagement prévu par les organisateurs et ne peuvent modifier leur emplacement.

**Article 7** : Les emplacements doivent être libérés au plus tard à 18h.

**Article 8** : Les exposants sont responsables de la propreté de leur emplacement et doivent utiliser les poubelles mises à disposition.

**Article 9** : Seuls les objets personnels et usagés peuvent être vendus. La revente d'objets achetés en vue de la revente est interdite.

**Article 10** : Les exposants sont responsables de leurs objets et des litiges éventuels (pertes, vols, casses, etc.). Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables.

**Article 11** : Tout participant s'engage à respecter ce règlement. En cas de non-respect, l'exposant pourra être exclu de la manifestation.

**L'association se réserve le droit de modifier l'organisation des attributions d'emplacements.**



ECOLE LOUIS FAUCON - 26460 BOURDEAUX - SIRET798 076 683 00019

## **BULLETIN DE RÉSERVATION**

**Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025**

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Mail** : ..... **Tél** : .....

**Adresse complète** : .....

.....

### **Je soussigné(e)**

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement et déclare m'y conformer.
- Joins à mon inscription la photocopie recto verso de ma carte d'identité.
- Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant et vendre uniquement des objets personnels et usagés conformément à l'article L310-2 du Code du Commerce.

**Montant** : ..... mètres x 3,00 euros = ..... euros

### **Règlement :**

- Chèque n° : ..... Banque : .....
- Espèces : .....

**Signature** :



## QUITTANCE DE RÉSERVATION

**Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025**

Je soussigné(e),

en ma qualité de ..... de l'association La Tirelire,

certifie que la somme de ..... euros a été reçue de la part de

M./Mme .....,

en foi de quoi nous confirmons la réservation de votre emplacement pour le vide-grenier du 17 mai 2025.

Fait à BOURDEAUX, le ...../...../2025

Pour l'association des parents d'élèves La Tirelire

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.



## QUITTANCE DE RÉSERVATION

**Vide grenier du SAMEDI 17 mai 2025**

Je soussigné(e),

en ma qualité de ..... de l'association La Tirelire,

certifie que la somme de ..... euros a été reçue de la part de

M./Mme .....,

en foi de quoi nous confirmons la réservation de votre emplacement pour le vide-grenier du 17 mai 2025.

Fait à BOURDEAUX, le ...../...../2025

Pour l'association des parents d'élèves La Tirelire

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.